

3^{ème} Rencontre des Etudes Africaines en France, 30 juin, 1, 2 juillet 2014

Panel : Sciences, techniques, et politiques dans l'Afrique contemporaine

Les propriétés gouvernementales de la mesure des forêts
La RDC comme cas limite pour penser la lutte contre la déforestation tropicale

Véra Ehrenstein,

Centre de Sociologie de l'Innovation (CSI), Ecole des Mines Paristech

ehrenstein.vera@gmail.com

Résumé

Depuis 2005, les négociations internationales sur le changement climatique débattent des façons dont les pays dits en développement pourraient être incités à réduire leur perte de couvert forestier et les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées. La constitution des forêts tropicales en un problème pour le climat a engendré une foule d'interventions visant à tester diverses options pendant que le processus décisionnel met progressivement en forme des règles relativement lâches permettant la coexistence de ces initiatives. La Banque Mondiale a créé, par exemple, des fonds multilatéraux destinés à financer des programmes dits de préparation et d'investissement dans des pays concernés par le déboisement dont la République Démocratique du Congo (Ehrenstein 2013). Parmi cette prolifération d'activités, figure une série de propositions portant sur les méthodes de mesure et de quantification du carbone. Les règles négociées invitent les pays souhaitant recevoir des rémunérations en échange d'une diminution de leur déboisement à se doter d'un équipement métrologique permettant de calculer le résultat de cet effort. L'équipement comprendrait un système de surveillance des forêts et de mesure de leurs émissions couplé à un niveau de référence par rapport auquel les émissions estimées seraient comparées.

Cet article propose d'examiner les débats relatifs à la question de la mesure des forêts en montrant comment la République Démocratique du Congo est constituée en cas limite mais incontournable pour penser la manière dont la réduction du déboisement tropical pourrait être incitée. Le processus décisionnel sur le sujet vise en effet à établir des règles valables pour tous. En adoptant une démarche analytique proche de celle de Timothy Mitchell sur la construction de l'Egypte et son économie comme un objet manipulable (Mitchell 2002), nous examinerons des approches proposées pour quantifier le carbone qui construisent la RDC soit comme un pays à « faible gouvernance » où les règles incitatives et une autorité internationale interviendraient sur le gouvernement dans sa gestion des forêts et de la population, soit comme

un pays à faible « capacité métrologique » qui, pour être incité à diminuer son déboisement, nécessiterait l'élaboration d'outils simples de calcul dont l'utilisation serait supervisée par des experts internationaux. Au lieu de dessiner des styles décisionnels particuliers comme le font les technologies de gestion des déchets nucléaires analysés par Yannick Barthe (Barthe 2009), les techniques de quantification suggérées présentent différentes propriétés gouvernementales. Tout en mettant en évidence qu'elles entendent produire des gouvernés, des gouvernants et un certain rapport en eux (Lascoumes and Le Galès 2004), l'article montrera les résistances plus ou moins fortes opposées à ces tentatives de cadrage par la RDC et les consultants et fonctionnaires qui s'intéressent de Kinshasa à la lutte contre la déforestation tropicale.

Références

- Barthe, Yannick. 2009. "Les qualités politiques des technologies. Irréversibilité et réversibilité dans la gestion des déchets nucléaires." *Tracés* n° 16 (1): 119-37.
- Ehrenstein, Véra. 2013. "Les Professionnels de La Préparation. Aider La République Démocratique Du Congo À Réduire Sa Déforestation : Programme Redd+." *Sociologies Pratiques* 27 (2).
- Lascoumes, Pierre, and Patrick Le Galès. 2004. *Gouverner par les instruments*. Les Presses Science Po.
- Mitchell, Timothy. 2002. *Rule of Experts: Egypt, Techno-Politics, Modernity*. University of California Press.